

Edgard Alain Mebe Ngo,o est arrivé au tribunal avec les deux mains complètement bandées, après l'agression sauvage dont il a été victime à la prison centrale de Kondengui, où il est détenu depuis plus d'un an.

C'est le Courrier du Cameroun qui rapporte cette information. L'ancien Ministre de la défense a comparu jeudi passé au Tribunal criminel spécial dans le cadre du procès où il est poursuivi pour surfacturation dans plusieurs dossiers d'achat d'équipements militaires. Comme lors des précédentes audiences, le parquet a présenté au tribunal, les multiples preuves de surfacturation chiffrées à des milliards de francs CFA.

En rétorsion, les avocats de Edgar Alain Mebe Ngo'o ont battu en brèche, la certification des documents allégués par le chef service des affaires générales du MINDEF, au motif que ce lieutenant colonel n'est pas un officier de police judiciaire (OPJ). Prenant la balle au bond, le ministère public a précisé que le Chef service des affaires générales n'a pas besoin d'être un **OPJ**.

En tant que attributaire des marchés querellés, sa certification vise surtout à prouver que les marchés objet de la surfacturation ont bel et bien été payés. Par conséquent, la cause a été renvoyée pour les 15, 19 et 29 Mars prochains.

Edgard Alain Mebe Ngo est arrivé au tribunal jeudi passé les deux mains complètement bandées, après l'agression sauvage dont il a été victime quelques jours plus tôt. L'agression s'est produite dans l'après-midi du 4 février 2021. Edgar Alain Mebe Ngo'o revenait du parquet avec son épouse Bernadette. Au moment de regagner leurs quartiers respectifs, l'ancien ministre de la Défense a été poignardé à la main avec un ciseau par un détenu de la prison. Aussitôt, il a été admis en soins à l'infirmerie de la prison. Son agresseur a été aussitôt interpellé.

Pour rappel, Alain Abraham Mebe Ngo'o est poursuivi pour des détournements chiffrés à 253 milliards de FCFA.
